

Inscription coupes PACA

Depuis 2018 il est fait obligation de procéder aux inscriptions via Cicle Web. **Les inscriptions sur place sans supplément ne sont plus tolérées en 2019.**

Les clubs ont donc la charge de gérer ces inscriptions, et je compte sur votre rigueur pour m'informer de votre participation au plus tard le mardi précédent l'épreuve du dimanche.

Pour l'épreuve du 1^{er} mai votre participation devra me parvenir le **24 avril** au plus tard.

Votre règlement par chèque de 100 € devra nous être en notre possession le **20 février** au plus tard, ceci afin de provisionner votre compte Cicle web.

Attention : aucune inscription ne sera enregistrée pour les comptes non à jour à cette date.

Règlement à l'ordre de OCR à adresser à : Omnuim Cycliste Raphaëlois

Résidence le Diana

195 bld du Général de Gaulle

83700 Saint Raphaël